



DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2022/2023

Validité du dossier : du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ans

(Le mercredi durant les périodes scolaires)
(Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires sauf vacances de Noël)

Réservation souhaitée jusqu'au jeudi 17h pour une venue la semaine suivante

L'ENFANT

NOM :
PRENOM : Fille ou Garçon
Né(e) le : AGE :
Ecole et classe fréquentées (année scolaire 2022/2023):
Nombre de frères et sœurs (avec leurs âges) :

LA FAMILLE

Représentant 1: (à entourer) Mère Père Tuteur Autre :
NOM et Prénom :
Situation : (à entourer) Marié(e) Célibataire Vie Maritale Divorcé(e) Veuf (ve)
Adresse :
Portable : Tél domicile :
Mail :@.....
Profession : Tél travail :
Nom et adresse de l'employeur :

Représentant 2: (à entourer) Mère Père Tuteur Autre :
NOM et Prénom :
Situation : (à entourer) Marié(e) Célibataire Vie Maritale Divorcé(e) Veuf (ve)
Adresse (si différente du représentant 1):
Portable : Tél domicile :
Mail :@.....
Profession : Tél travail :
Nom et adresse de l'employeur :

En cas d'urgence :
Autre personne à prévenir : Téléphone :
Médecin de famille : Téléphone :

Nom de l'allocataire :
N° allocataire CAF ou MSA (obligatoire même si aucune réduction ne vous est attribuée) :
Ou autre régime :
Quotient Familial :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Votre enfant a-t-ildes difficultés de santé ? OUI NON

Si oui, précisez lesquelles et les précautions à prendre :

.....

Votre enfant suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si oui, précisez lequel :

.....

Votre enfant a-t-il des allergies ? OUI NON

Si oui, précisez lesquelles et les conduites à tenir :

.....

Avez-vous des recommandations particulières ? OUI NON

Si oui, précisez lesquelles :

.....

Pour l'année scolaire 2022-2023, un PAI (projet d'accueil individualisé) sera-t-il mis en place au sein de l'école ? OUI NON (si oui fournir le protocole de l'année en cours)

N° de Sécurité Sociale (couvrant l'enfant) :

CENTRE PAYEUR :

Adresse :

LES DOCUMENTS A FOURNIR

- Le présent document dûment complété
- un justificatif CAF (n° d'allocataire) ou MSA (avec n° d'allocataire) ouvrant droits aux prestations sociales.
- pour les familles de Saint-Chély d'Apcher, un justificatif d'attribution de l'aide à la rentrée scolaire (ARS) (ou avis de non imposition pour les familles ne comptant aucun enfants de plus de 6 ans) pour bénéficier de la prise en charge supplémentaire de 1 € par repas pris à l'accueil de loisirs (cumulable avec la prise en charge de 1,50 € attribuée automatiquement à toutes les familles de la commune)
- En cas d'éventuelles contre-indications à une pratique sportive, un certificat médical mentionnant celles-ci
- Photocopies des pages vaccinations du carnet de santé avec vaccins obligatoire à jour
- En cas de traitement médical, joindre une ordonnance en cours de validité et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

LES AUTORISATIONS

(Cochez les cases correspondantes si vous donnez l'autorisation)

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant

- autorise le responsable de l'accueil de loisirs à faire pratiquer en cas d'urgence, les soins médicaux nécessaires à la santé de mon enfant selon les prescriptions du médecin consulté.
- autorise l'équipe pédagogique à prendre des photos et vidéos et à les diffuser à des fins représentatives des activités (programmes, presse locale, site de la mairie...)
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités et aux sorties extérieures et à emprunter les différents moyens de transports mis à disposition.
- autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant en fin de journée ou de ½ journée, après l'accueil de loisirs :
NOM et Prénom : Tel :
- NOM et Prénom : Tel :
- NOM et Prénom : Tel :

Fait à : Le :

Signature du responsable légal :

L'ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ans



Pour les enfants de 3 à 12 ans, grâce à une équipe dynamique, dans un cadre sécurisant, les enfants participent tout au long de la journée à diverses activités manuelles, culturelles et sportives. Des séjours et mini-séjours sont également régulièrement organisés.

L'inscription est souhaitée avant 17h le jeudi soir précédant la semaine du jour de présence de l'enfant.

Des permanences pour les inscriptions sont assurées :

- les mercredis de 16h30 à 17h30 en périodes scolaires, au centre de loisirs,
- du lundi au vendredi de 8h00 à 9h et de 16h30 à 17h30 en période de vacances scolaires, au centre de loisirs.

Attention !!! Compte tenu des différentes réglementations, le nombre de places est limité pour chaque groupe d'âge. Les inscriptions pour une journée ou demi-journée sont prises en compte par ordre de demandes. Une fois l'effectif maximal atteint, aucune inscription supplémentaire ne sera possible.

Pour toute première inscription, la fiche de renseignements et la fiche de liaison doivent être remplies.

Les tarifs d'accès à la structure varient en fonction du temps passé, de la Commune de résidence et des aides accordées par la Commune.

Tarifs de base pour les habitants de Saint Chély d'Apcher :

- 11 € la journée
- 5,50 € la ½ journée
- 4,55 € le repas (la Commune de Saint Chély d'Apcher prend en charge 1 € supplémentaire par repas, sous conditions).

Tarifs de base pour les habitants hors Saint Chély d'Apcher :

- 13 € la journée
- 6,50 € la 1/2 journée
- 6,05 € le repas

Localisation

Salle des fêtes sur la route du Malzieu

Horaires d'ouverture

Période scolaire : Mercredi de 7h30 à 18h

Vacances scolaires (sauf Noël) : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Contacts :

Accueil de loisirs
Route du Malzieu
48200 SAINT CHELY D'APCHER
Tél. : 06 85 50 92 48
Mail : alshstchely@live.fr